



ASR (ATTESTATION SECURITE ROUTIERE)

PUBLIC VISÉ

Tout public

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 1 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 1h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTE94

Collège Nicolas BOILEAU

20 Route du Plessis

94430 Chennevières-sur-Marne

gmte94@ac-creteil.fr

Tél : 01 45 93 90 31

CONTACT

Nathalie Marquet

gmte94.boileau@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

valider la connaissance des compétences minimales relatives à la sécurité routière

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Public n'ayant pas validé l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) exigible pour l'établissement du dossier du permis de conduire.

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Envoyer vos coordonnées par mail au centre de formation Nicolas BOILEAU

Chennevières sur Marne : gmte94.asr@ac-creteil.fr

afin d'obtenir un dossier d'inscription.

CONTENUS

- ▶ test d'évaluation des connaissances premières en sécurité routière